

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION
DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 51

Date de convocation : 11/12/2025

Date d'affichage :

Objet : Contrat de prêt La Banque Postale d'un montant de 3 500 000 €

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 décembre à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à Pommiers, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	EXC
x	AVB	DAUMAS Nathalie	X
x	AVB	DECEUR Patrice	EXC
x	AVB	DESMULES Marielle	EXC
x	AVB	FROMENT Benoit	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	X
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	ROMANET Michel	
	AVB	CHEVALIER Armelle	EXC
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
x	CCBPD	BOUVET Nicole	X
x	CCBPD	FLAMAND Guy	X
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	X
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	X
x	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	TERRIER Pascal	
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
	CCBPD	CHARDON Gérard	
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	TRONCY Thierry	
x	CCDSV	ALBAN Didier	X
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	EXC
x	CCDSV	FORNES Christine	EXC
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	X
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN C.	EXC
	CCDSV	GARNIER Gilles	EXC
	CCDSV	VALLOS Frédéric	EXC
x	MBA	COGNARD Jean-François	X
x	MBA	MANTOUX Guy	X
MBA		DARMEDRU Brigitte	
x	COR	CHAMPALE Ayméric	EXC
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	EXC
x	COR	PERONNET Alain	EXC

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	
	COR	BLEIN Bernadette	
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	X
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE H.	X
x	CCPA	DOUILLET José	EXC
x	CCPA	FORT Frédéric	
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	EXC
	CCPA	PAULOIS Frédéric	EXC
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	
x	CCSB	BIOSA Françoise	EXC
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	X
x	CCSB	THEVENON René	X
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
	CCSB	DUCLOS Yvette	EXC
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	SIRTOM	BLOT Yves	
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	EXC
x	SMIDOM	COTTEY Romain	EXC
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	EXC
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	
x	SMIDOM	VIOT Dominique	EXC
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	EXC
	SMIDOM	BIGOT Agnès	EXC
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	EXC

Monsieur Chemarin, Président, rappelle que pour continuer les travaux de rénovation et d'extension du réseau de chauffage urbain, il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 3 500 000 €.

Vu la proposition de l'offre de financement par la Banque Postale et des conditions générales version CG-LBP-2025-15.

DELIBERE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 3 500 000,00 EUR

Durée du contrat de prêt : 10 ans

Objet du contrat de prêt : financer le développement du réseau de chauffage urbain à Villefranche-sur-Saône.

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/03/2036. Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 3 500 000,00 EUR

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 06/02/2026, en une, deux ou trois fois avec versement automatique à cette date.

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,49 %.

Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours.

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle.

Mode d'amortissement : constant.

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission d'engagement : 0,05 % du montant du contrat de prêt.

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Président à signer avec la Banque Postale l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus.

**Le secrétaire,
Olivier MANDON**



**Le Président,
Jean-Patrick CHEMARIN**

Accusé de réception en préfecture
069-256900705-20251222-25-734-AI
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025